

CCAS DE CAMBES EN PLAINE

COMPTE RENDU

Séance du 12 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 mars, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de la Commune de Cambes en Plaine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise GARNIER.

PRESENTS : Françoise GARNIER, Christian LANGEARD, Martine GUDEWICZ, Eric DELBERGUE, Catherine LETAROUILLY, Virginie CHABBERT, Léone DECAEN

EXCUSEES : Elisabeth HOLLER et Odile CARMES

Madame GUDWICZ a été nommée secrétaire de séance

1 - Objet : Compte Administratif et Compte de Gestion 2020 – Affectation du résultat

Après avoir entendu le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2020 concordant,

Constatant qu'il présente le résultat suivant :

Section de fonctionnement

Dépenses : 2 678,50 €

Recettes : 3 533,28 €

- Soit, en section de fonctionnement, un excédent pour l'exercice 2020 : 854,78 € €
- Soit un excédent de fonctionnement reporté sur l'exercice 2021 : 6 614,82 €

Le Conseil d'Administration **décide à la majorité des membres présents et représentés**, en dehors de la présence de Madame la Présidente,

- **d'approuver** le Compte Administratif 2020 et le compte de gestion 2020.
- **Décide d'affecter** l'excédent de fonctionnement : 6 614.82 € à l'article 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2021.

2 - Objet : Vote du Budget 2021

Il n'existe qu'une section de fonctionnement au Budget Primitif du CCAS.
Le budget est voté par chapitre.

Après en avoir délibéré, Le conseil d'administration approuve à l'unanimité, les chapitres de fonctionnement, en dépenses et en recettes, présentés ci-après :

| Dépenses | |
|---|--|
| 011 Charges à caractère général : 2 114.82 € | |
| 60623 Alimentation : 300.00 € | |
| 6064 Fournitures administratives : 214.82 € | |
| 6232 Fêtes et cérémonies : 800.00 € | |
| 6247 Transport : 800.00 € | |
| 65 Autres charges de gestion courante : 5 500.00 € | |
| 6562 Aides : 5 000.00 € | |
| 65748 Subventions (ADMR) : 500.00 € | |
| Total Dépenses : 7 614,82 € | |

| Recettes | |
|---|--|
| 74 Dotations, subvention : 1 000 € | |
| 7474 Commune : 1 000 € | |
| 002 Résultat reporté : 6 614,82 € | |
| Total Recettes : 7 614,82 € | |

3 - Objet : Subvention 2021 à l'association locale « ADMR LA VALLEE DU DAN »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil d'Administration,

DECIDE d'accorder une subvention à l'Association de services à domicile pour les familles, les personnes dépendantes, âgées, handicapées du Calvados, **l'ADMR, d'un montant de 500 euros.**

DIT que les crédits sont prévus au budget du CCAS 2020.

Secrétaire

Martine GUDWICZ



Vice-Présidente,

Françoise Garnier
Françoise GARNIER